

CA du 13/09/2022 – Salle n°7 du Prieuré

Présents :

CHEREL Nicole - DE-OLIVEIRA David - EVEILLARD Albert - LECRIVAIN Liliane - MABILE Monique - FUMINIER Marylene - ROUANET Sabine - CHAUVEL Allain- BARANGE Claire - JOHNSON Marvin - DESMARES Geneviève - GRISON Nicole- DUBOIS Joëlle- DUFAY Bernard -TEXIER Christèle

Absents :

LE GENTIL Morvan - GOYAT Cilla- MOYSAN René - TOMASI Martine - SAUVAGET Erwan- BOUDIER Guénaëlle- DERIEUX Alain - JOUBREL Laurence - FAUCHOUX Thierry- BROCHAIN François

Trame proposée par Nicole, complétée et corrigée par Christèle.

I- NOMINATION SECRETAIRE SEANCE : Christèle

Rappel : Site : <https://cjbetton.fr> Accès réservé membres du CA : CJ35_2020

II- INFORMATIONS MUNICIPALITE :

-22/09 : réunion inter-associations à l'Estacade à 18h. La lettre trimestrielle sera envoyée à l'issue de cette réunion. Nous pouvons y déposer des infos.

-17/09 : 2h de nettoyage citoyen à l'occasion du "World cleanup day".

-18/09 : animations pour les 50 ans du marché.

-la directrice de la médiathèque est partie, le recrutement pour la remplacer est en cours. Mettre en copie à Sabine les échanges faits par mail avec la médiathèque.

-rencontre Bretagne Pologne de juillet : malgré les mauvaises surprises du départ, le bilan est positif pour la Municipalité.

Invitation lancée par Piotr Hojan, Maire de Grodzisk, pour participer au semi-marathon de la ville autour du 10 juin 2023. Contactée, la section Course et Athlétisme du CSB n'est pas partante (distance et coût trop importants). Un agent de la municipalité qui fait des courses à pied, S. Pollet, pourrait être intéressé. Liliane a contacté quelqu'un qui a fait des marathons...Il faudrait également qu'une petite délégation de la Municipalité et du CDJ aille à Grodzisk.

Compléments de Nicole :

-planning d'occupation des salles : créneaux accordés comme nous l'avions demandé.

-guide pratique de Betton : cours de langues et échanges culturels et internationaux regroupés dans une seule rubrique+-article sur le site de la mairie pour les cours et ateliers ludiques.

-vidéoprojecteur installé dans la salle 5.

III- BILAN 30ème ANNIVERSAIRE BRETAGNE-POLOGNE : 14 au 19/07

-ont été organisées par Bretagne-Pologne des conférences, une soirée à Argentré du Plessis et une journée à Montfort s/Meu.

-des temps d'échanges entre élus ont également eu lieu à Betton (avec une traduction faite par Anna). Une journée libre le 18/07 a été proposée à St Malo.

-accompagnateurs du CDJ : Nicole C, Joëlle, Liliane, Christèle, Allain, Alain, (Bernard s'était proposé mais a été excusé pour Covid) ainsi que François, Sabine et Laurence Besserve de la Municipalité. Très bons contacts avec Piotr et Josef, échanges amicaux et constructifs.

-prise en charge des repas par le CDJ à Argentré du Plessis et Montfort s/Meu pour un total de 160 euros.

-Bretagne-Pologne demande un bilan de ces journées (10 à 15 lignes avec 2 ou 3 photos : Joëlle s'en occupe)

-réunion du conseil d'administration élargi de Bretagne-Pologne le 21/09 à 19h30 à Chartes de Bretagne, salle V. Basch : Nicole C et Christèle y assisteront. Des membres du CA demandent à ce qu'on verbalise notre ressenti au sujet de cet accueil, subi et qu'il a fallu organiser presque au dernier moment ; avec des frais qui n'étaient pas prévus et que nous avons assumés malgré tout. Sera abordée la question de la subvention de 20 000 euros : à quoi cette somme a-t-elle servi?

IV-SOIREE MEMBRES DU CA

-24 personnes (4 absents) : soirée très sympa et conviviale. Bonne humeur générale et tout le monde était content de se retrouver.

-repas traiteur apprécié (apéro et desserts apportés par les membres du CA).

-bilan financier : 22 parts de porc au caramel X 7 euros=154 euros + boissons=107,60 euros, **soit un total de 261,60 euros.**

-remerciements aux organisatrices du karaoké.

V- BILAN FORUM DES ASSOS

-remerciements aux présents.

-penser l'an prochain à filmer ou prendre en photos les cours et ateliers ludiques (ainsi que toutes les manifestations/activités que nous organisons) afin de réaliser un montage court pour illustrer ce que nous faisons, en plus des accueils et voyages.

-emplacement : espace suffisant ; il faudra faire faire un poster représentant l'Europe + la situation géographique de nos villes jumelles et prévoir des affiches plus grandes, plus attractives sur les activités proposées. Penser à refaire des flyers (un groupe pourra se charger de tout cela courant mars avril 2023).

-fréquentation : moins de monde à notre stand que les années avant Covid mais beaucoup à l'extérieur. Proposition de David : pourquoi ne pas mixer sport et culture, ce qui permettrait aux gens de passer devant divers stands.

-adhésions seules : 25 (pour un total de 75 adhérents)

-peu de gens se sont renseignés sur l'asso et les cours de langues.

VI- CAFE LITTERAIRE (bilan rédigé par Joëlle)

- 1- Le dernier café a eu lieu le 11 juin.** Seulement 9 participants mais une rencontre très intéressante. La présence de Paola, Italienne, grande lectrice a permis des échanges très riches.
- 2- Prochain café** le samedi 24 septembre à la médiathèque de 10h à 12h.
- 3- Mercredi 5 octobre,** l'écrivain Piergiorgio Pulixi présentera ses 2 derniers polars traduits en français. : L'île des âmes et L'illusion du mal.
 - Nicole a envoyé l'info aux adhérents.
 - La librairie Le Failler prend en charge le transport et l'hébergement, la médiathèque la rétribution de l'auteur et le Comité le restaurant pour 6 personnes.

VII- COURS DE LANGUES ET ATELIERS LUDIQUES

-rencontre avec 2 professeures au Prieuré mercredi 14/09 et de nouvelles inscriptions.

-situation à ce jour :

anglais : 3 cours adultes et 3 cours ateliers ludiques

espagnol : 1 cours de confirmés mais 4 personnes semi-débutantes seraient intéressées par des cours. Elles vont être prises en charge 1 h par Orlane. A l'issue de cette séance, on ouvrira (ou non) le cours, sachant qu'on sera un peu déficitaire si ouverture il y a.

polonais : Anna ne donne pas de nouvelles, nous lui avons pourtant confirmé la soirée du lundi pour le cours (1 seule personne s'est manifestée, Geneviève va relancer Anna).

Italien : 2 cours

Infos de Geneviève : bilan provisoire pour les cours de langues

pour Claire le nbre d heures correspond à 3 (26 cours de 1H30) +3 (25 cours de 1H)+2 h soirée rencontre

pour Céline le nbre d heures correspond à 2 (26 cours de 1H30) +2 h soirée rencontre

pour Orlane le nbre d heures correspond à (26 cours de 1H30) + 1 h découverte pour les intermédiaires le 19/09

le tarif horaire appliqué est de 25€ (compris ICP)

Pour les charges je me suis basée sur 0.75%

professeur	Nbre d heures	tarif horaire	salaires +charges	nbres inscrits	tarif	nbres enfants	tarif	Solde	en attente	solde
Claire	194	25	8487,5	14	260	12	150	-3 047,50 €	2 050,00 €	-997,50 €
Celine	80	25	3500	18	260			1 180,00 €	260	1 440,00 €
Orlane	40	25	1750	7	260			70,00 €		

-1 797,50 € 2 310,00 € 512,50 €

Sur proposition et corrections d'Albert, voici le règlement intérieur qui sera adressé à chaque élève pour lecture puis, le jour du 1er cours, chacun emportera sur une liste prouvant qu'il en a bien pris connaissance.

<p align="center">RÈGLEMENT INTÉRIEUR des cours de langues dispensés par le Comité de Jumelage du Lundi 19 Septembre 2022 au 30 juin 2023. Hors vacances scolaires.</p>
--

Le Comité de Jumelage de Betton assure la mise en œuvre et l'organisation matérielle de cours de langues (anglais, espagnol, italien, polonais) pour tous niveaux.

Le montant des cotisations et des salaires des enseignants, de même que le nombre de cours ouverts sont décidés par le CA du comité de façon à établir un équilibre budgétaire.

L'organisation interne des cours, et notamment la répartition des participants par niveaux de connaissance, est de la responsabilité de l'enseignant(e).

Aucun cours n'est donné pendant les vacances scolaires.

Tout cours annulé par un professeur sera rattrapé.

Les formulaires d'inscription seront obligatoirement accompagnés des chèques d'inscription aux cours et d'adhésion au comité de jumelage de Betton.

Ces chèques seront endossés en une seule fois ou par trimestre au gré des participants.

L'inscription aux cours de langues est considérée comme définitive à réception :

- Du formulaire d'adhésion au Comité de Jumelage, dûment rempli,
- Du formulaire d'inscription aux cours de langues, dûment rempli,
- Du règlement complet voir les moyens de paiement indiqués plus haut).

Tous ces documents doivent être déposés en même temps. En cas de dossier incomplet, l'apprenant ne sera pas inscrit.

Les inscriptions aux cours de langues sont ouvertes toute l'année, sous réserve de places disponibles.

Interruption et/ou annulation des cours de langues :

Le Comité de Jumelage se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'abandon de l'adhérent en cours d'année, les sommes versées ne sont pas remboursées et le solde éventuel reste dû au Comité de Jumelage (sauf maladie grave ou mutation professionnelle hors département, hospitalisations graves et sur justificatif). La demande de remboursement accompagnée du ou des justificatifs valables doit être formulée par écrit et adressée par courriel à : cjbettonlangues@gmail.com dès la survenance de l'évènement. Le remboursement et son montant seront décidés par le Bureau de l'association.

Assurances :

Le parent (ou les responsables légaux) conduisant l'enfant à l'atelier ludique anglais ne doit (doivent) pas laisser celui-ci sans s'être assuré de la présence de l'animatrice du cours.

Pendant toute la durée de l'atelier, les enfants sont couverts par l'assurance de l'association. Dès que le cours est terminé, le parent (ou responsables légaux) doit (doivent) venir chercher son enfant aux portes du local, au-delà le comité de jumelage de Betton décline toutes responsabilités en cas d'accident causé par (ou à votre) enfant notamment en cas de retard d'arrivée des parents ou des responsables légaux ou de la personne désignée par ceux-ci. Par conséquent nous vous demandons de bien respecter les horaires et vérifier auprès de votre assureur que votre enfant est bien couvert pour cette activité extra-scolaire.

Objets perdus ou volés :

Ni l'association, ni l'animatrice ne seront tenu responsables si votre enfant revient à la maison avec du matériel ne lui appartenant pas (ayez l'obligeance de le ramener la semaine suivante), comme elles ne le seront pas non plus pour tout matériel perdu.

VIII- ASSEMBLEE GENERALE

-14/10 à l'Estacade 20h30, matériel et vidéoprojecteur réservés.
Prévoir crêpes (pas trop), cidre et jus de pomme. Courrier à adresser aux adhérents des trois dernières années.

-personnes rééligibles :

DE-OLIVEIRA David, FUMINIER Marylene, CHAUVEL Allain, JOHNSON Marvin,
DESMARES Geneviève, DUBOIS Joëlle, DUFAY Bernard, JOUBREL Laurence, EVEILLARD
Albert, TEXIER Christèle

IX-VILLES JUMELLES

A>MORETONHAMPSTEAD

bilan séjour août 2022 :

-27 participants, 3 ont annulé (raisons familiales et cas contacts au Covid) : le CA, après discussion, décide de les rembourser de 150 euros. Tous ont apprécié le séjour même si Marylène trouve que le programme était un peu léger.

-une réunion entre membres des 2 comités a eu lieu durant le séjour avec pour thème principal : le devenir du CDJ de Moreton. Pas de renouvellement, de plus en plus de difficultés à trouver des familles pour accueillir malgré leurs démarches d'aller dans les écoles, d'en parler autour d'eux... Lucy suggère même qu'on se jumelle avec une autre ville anglaise... Pour info, le jumelage entre St Grégoire et Holywell s'est éteint...

-bilan financier :

	tarif	nombre	total		tarif	nombre	total
traversée aller -retour Adulte	56	22	1232				
traversée aller -retour Enfant	31,68	7	221,76				
2 gratuités(accompagnatrice+ chauffeur bus	0	2	0				
			0				
véhicule aller retour	216,9	2	433,8				
			0				
petit déjeuner aller retour	6,4	60	384				
			0				
cabines de 4	96	6	576				
cabines de 2	74	4	296				
cabine du chauffeur aller	27	1	27				
2e chauffeur Betton Caen			280				
Car pour 6 jours			4345				
Cadeau vin Moreton			115,24				
Panier garni Moreton			44,2				
boissons réunion familles Betton			26,45				
tarif jeune - 15 ans				240	7	1680	
tarif adulte				290	22	6380	
cabines à deux				10	4	70	
TOTAL			7795,56				8130
soide	334,44						

NB : il vaudrait mieux louer un bus sur place qui nous attendrait à la descente du bateau plutôt que d'en réserver un depuis Betton et le garder durant tout le séjour à Moreton.
Un avoir de 74 euros sur une prochaine traversée à bord de Bittany Ferries été obtenu par Marylène (cabine non occupée).

-soirée retour : 29/09 salle Estacade (salle et cuisine réservées)
-projet 2023 : accueil probablement en août. Une professeure d'anglais du collège de Betton voudrait faire un échange entre ses élèves et Moreton. Lucy est d'accord et a envoyé à Marylène le lien pour joindre l'école primaire de Moreton car il n'y a pas de collège.

B>ALTENBEKEN

projets d'Altenbeken 2023 : fêter les 30 ans du jumelage Betton/Altenbeken
célébrer les 170 ans du viaduc qui auront lieu du 30/06 au 02/07/2023

La Municipalité de Betton va recevoir une invitation (une délégation de Betton sera présente) et le CDJ a reçu un message de Didi pour nous proposer de venir aux dates des festivités. Cela nous semble d'ores et déjà difficile de proposer un voyage familles+jeunes car les vacances d'été n'auront pas encore commencé. Ou alors il faudrait proposer un séjour jeunes à Pâques et familles fin juin mais sont-ils prêts à Altenbeken à recevoir deux fois? En rediscuter avec Didi.

C>GRODZISK (rédigé par Joëlle)

Les Polonais sont ok pour la venue l'an prochain d'un groupe de Polonais.

- Agata en sera la responsable vraisemblablement.
- Dates à voir en fonction de nos autres échanges. Après discussion, cela pourrait être la deuxième semaine de juillet quelques jours après le retour d'Allemagne. A suivre....

D>BARBERINO

projets 2023 : un séjour à Barberino soit en juillet 2023 (ou en avril), voir avec leurs vacances scolaires. Et proposer également un accueil jeunes de Barberino à Betton en septembre 2023

X- SOIREE DES JUMELAGES

Un groupe de réflexion va se réunir en octobre pour en discuter.

XI- SITUATION FINANCIERE

Compte chèque : 4626,90 euros
Livret : 19490,18 euros

NB : Geneviève est en recherche d'un nouveau logiciel pour la comptabilité puis mise en place d'une double comptabilité pour l'année 2022/2023.

Tableau de exercice comptable du 01/09/2021 au 31/08/2022 :

COMPTE DE RESULTAT 2022

Le compte de résultat est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits

Exercice comptable du01/09/2021..... au31/08/2022.....

Compte de résultat : Comptes arrêtés en 2022 ; Budget prévisionnel 2023

CHARGES	2021-2022	PRODUITS	2021-2022
60-ACHATS		70-VENTES	
Prestations de services		Cotisations adhérents	2 100,00
Fournitures, petit matériel	1 021,05	Produit des manifestations	9 444,00
Energie (carburant, eau, etc.)			21 162,00
sous-total	1 021,05	Location	
61-SERVICES EXTERIEURS		Vente de marchandises	
Location matériel, salle	1 528,52	Dons	200,00
Assurances	568,77		
Abonnement, documentation	256,01		
sous-total	2 353,30	sous-total	32 906,00
62-AUTRES SERVICES EXT.		74-SUBV. D'EXPLOITATION	
Honoraires		Subvention de l'Etat	
Relations publiques, cadeaux	7 464,44	Subvention de la Région	
Déplacement, réception	4 422,62	Subventions de Département	
Alimentation	1 021,55		
Télécommunication	13,85	Subvention de la Commune	5 000,00
sous-total	12 922,46		
63-IMPOTS ET TAXES		Autres subventions publiques	589,39
Taxes (SACEM, SACD)	478,33		
Taxes sur salaires	6 932,83		
Taxes et débits boissons			
sous-total	7 411,16		
64-FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires	7 883,85		
Charges sociales	1 120,09		
Stages			
sous-total	9 003,94		
68-DOTATIONS			
Dot. Aux Amortissements			
sous-total	0,00	sous-total	5 589,39
66-CHARGES FINANCIERES		76-PRODUITS FINANCIERS	
67-CHARGES EXCEPT.		77-PRODUITS EXCEPT.	
TOTAL CHARGES	32 711,91	TOTAL PRODUITS	38 495,39
PERSONNEL BENEVOLE *		BENEVOLAT *	
* Personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée. Valorisation du bénévolat : 12 €			
Résultat de l'exercice * (à reporter dans le bilan)	5 783,48		
* Différence entre le total des produits et le total des charges de l'année			

XII- DIVERS

-Véronique (Guadeloupe) et Béatrice (Louisiane) ont donné de leurs nouvelles.

-Bernard évoque un documentaire qui retrace l'histoire de la sécurité sociale mais le CDJ ne semble pas être le cadre approprié pour en proposer la diffusion.

NB : pas de CA en octobre comme il y a déjà l'AG.

Par conséquent, prochain CA le 8/11/2022 même endroit même heure (sauf imprévu)